La complémentaire santé en France - Faits et chiffres

En France, le système de santé repose sur branche maladie de la Sécurité sociale. Régime obligatoire à taux unique, l'Assurance maladie ne prend cependant pas en charge l'ensemble des dépenses de santé auxquelles les assurés doivent faire face. À ce titre, les Françaises et les Français ont la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire qui intervient pour rembourser, selon le tarif choisi, une partie voire même l'ensemble des frais restants à charge. Une écrasante majorité de Français profite de ces prestations supplémentaires : en effet, seuls 5 % des Français ne disposent pas d'une assurance complémentaire santé.

Les personnes ayant renoncé à ce type de complémentaires, sans doute pour des raisons pécuniaires, vivent pour la plupart dans une certaine précarité : elles sont jeunes (entre 18 et 30 ans), <u>à la recherche d'un emploi</u> et estiment être <u>en mauvaise santé</u>.

En France, on compte <u>près de 500 organismes proposant une activité d'assurance santé</u> : ce sont les mutuelles, les sociétés d'assurances et les instituts de prévoyance. À eux seuls, ces organismes collectent <u>plus de 30 milliards d'euros de cotisations</u>.

Si le recours à une complémentaire santé est si répandu, c'est sans doute car leur souscription se fait souvent dans le cadre de l'entreprise ou des études supérieures.

Ainsi, <u>environ deux tiers des actifs français disposent d'une mutuelle par le biais de leur employeur</u>. Ces contrats dits « collectifs » constituent <u>environ 90 % de l'activité santé</u> des instituts de prévoyance.

Côté prix, environ 20 % des assurés dépensent <u>moins de 40 euros par mois</u> pour leur complémentaire santé et <u>presque deux tiers des Français</u> jugent le montant de leurs cotisations élevé voire même excessif. Pour autant, <u>la majorité des ménages français</u> <u>n'envisagent pas de changer de mutuelle</u>.

LES FRANÇAIS ET LEUR MUTUELLE

Part des actifs Français possédant une mutuelle imposée par l'employeur en 2018 = 48 %

Part des actifs ayant souscrit ou envisageant de souscrire à une mutuelle complémentaire en 2017 = 26 %

Part des Français voulant changer de mutuelle en 2017 = 18 %

Principale raison de prendre une mutuelle complémentaire en 2017 = Optique